



PRÉFET DU CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CREATION DE LA RESERVE NATURELLE DES FALAISES JURASSIQUES DU CALVADOS

Caen, le 18/07/2022

Sur la base de l'exceptionnelle richesse biologique et géologique des falaises et des platiers rocheux du littoral calvadosien, l'État a engagé un classement en réserve naturelle nationale de six secteurs représentant 1900 ha et 37 km de falaises répartis le long de la côte du Calvados.

Une réserve naturelle nationale est un outil de protection du patrimoine naturel alliant des dispositions réglementaires encadrant les usages et des moyens de gestion dédiés.

Au-delà des objectifs d'étude et de conservation, la réserve naturelle a également pour mission la valorisation du patrimoine auprès de tous et l'animation du territoire.

On peut retenir que :

- la circulation sur le domaine public maritime et les activités en lien avec la mer ne seront pas impactées ;
- des évolutions agricoles seront engagées sur le rebord de falaise (conversion des cultures en prairies sur une quinzaine d'hectares) ;
- la circulation terrestre sera autorisée sur les chemins balisés pour les piétons, et selon un plan de circulation révisable pour les vélos et les chevaux ;
- le principe d'interdiction sera retenu pour tout prélèvement de plantes, animaux, fossiles et minéraux sur l'ensemble du territoire de la réserve. Des conventions dérogatoires avec des structures partenaires sont prévues, notamment pour la poursuite des activités scientifiques et pédagogiques en lien avec la paléontologie. Notons que cette possibilité de convention pour le ramassage des fossiles et minéraux est inédite car non prévue dans les autres réserves naturelles de France ;
- les activités de chasse seront maintenues, notamment à des fins de régulation de la grande faune ;
- la dégradation des sols et notamment l'artificialisation sera interdite (les espaces classés sont d'ores et déjà des espaces inconstructibles au regard des documents d'urbanisme) ;
- le droit des propriétaires sera respecté (accès et jouissance).

Le projet de création de la réserve naturelle nationale des falaises jurassiques du Calvados fera l'objet d'une **enquête publique du 24 août au 16 septembre 2022**.

Le dossier sera consultable sur le site de la préfecture du Calvados via le lien suivant : <http://www.calvados.gouv.fr/avis-et-consultation-du-public-r561.html>